



VOS RÉF. AVIS AU PUBLIC
NOS RÉF. AMENAGEMENT_DU_TERRITOIRE-EP-
2026-74298-0001
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-LYON-SCET-URBANISME
TÉLÉPHONE : 04.27.86.27.47
E-MAIL : rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

OBJET : EP – Révision du PLU de la
commune de **Vétraz-Monthoux**

**MAIRIE DE VETRAZ-
MONTHOUX**
2 chemin des Erables
74100 Vétraz-Monthoux

A l'attention de Mme BEZAULT
[enquete-publique-7603@registre-
dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7603@registre-dematerialise.fr)

Lyon, le 20/10/2026

Madame la Commissaire enquêtrice,

Nous vous adressons ce courrier concernant le résultat de notre étude sur la conformité réglementaire du PLU de **Vétraz-Monthoux**, au regard du passage des servitudes I4 sur le territoire communal.

Nous avons en effet observé un certain nombre d'incohérences que nous relatons dans notre courrier de réponse au projet arrêté adressé à la DDT Haute-Savoie et à la Commune de Vétraz-Monthoux, pour avis le 19/06/2026.

Le dossier mis à l'enquête publique dans le cadre de la Révision du PLU de la Commune n'intègre pas les recommandations et prescriptions suivantes que nous avons formulées :

- Déclassement des EBC
- Intégration dans le règlement de dispositions concernant les ouvrages du réseau public de transport d'électricité s'agissant des occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières

Nous joignons à cette lettre d'observations l'avis de RTE sur le projet arrêté du PLU de la commune de Vétraz-Monthoux, qui complète dans le détail les éléments portés au présent courrier.



Nous vous prions d'agréer, Madame la Commissaire, l'assurance de notre considération distinguée.

Marie SEGALA
Chef de service Concertation Environnement Tiers

Annexe : Avis de RTE sur le PLU arrêté

Copie : DDT HAUTE-SAVOIE - Mme Regaissé - camille.simonin@haute-savoie.gouv.fr